

Simon, Charles

Cote de référence	FR ANOM COL H 234
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H234/simoncharl
Condamné en	1865
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	2419

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

